



Demande d inaptitude pendant mon arret maladie professionnelle

Par **best69**, le **14/10/2014** à **13:04**

Bonjour ,

je suis en arrêt maladie professionnelle depuis 2 semaine suite a des gros problème d asthme , étant coloriste dans un salon de coiffure je fais beaucoup de couleur , décoloration ; permanente ;défrisage

ma demande de reconnaissance de maladie auprès de la sécurité sociale va être validée d'ici 3 semaines.

mes questions sont :

- étant en arrêt maladie professionnelle a quel moment dois je aller a la médecine du travail , qui m avait déjà vu et voulais me mettre inapte ?

- avant ou après mon arrêt maladie qui est pour 6 mois ?

- Quelles sont les démarches maintenant s il vous plait ?

_ que se passe t on lorsque des vacances sont prévues depuis 6 mois à l'étranger , alors qu'a cote de mon asthme (maladie professionnelle) je suis en bonne santé pour vivre normalement

je vous remercie car depuis 26 ans c est mon premier arrêt de ma carrière professionnelle.
cordialement

Par **P.M.**, le **14/10/2014** à **14:33**

Bonjour,

Le Médecin du Travail peut vous déclarer inapte lors d'une visite de pré-reprise à condition que vous préveniez l'employeur de cette prise de rendez-vous, ce qui interromprait l'arrêt-maladie ou lors de la visite de reprise qui devra être organisée par l'employeur à condition que vous le préveniez que vous n'aurez pas de prolongation...

Pour pouvoir quitter le territoire français ou même votre domicile, il faudrait que vous en demandiez l'accord à la CPAM et, s'il vous verse un complément par rapport aux indemnité journalières à ce moment, que vous en préveniez l'employeur...